

## TARDIF « RÉVEIL HUMANITAIRE »

Juillet 1994

**Litigieuse intervention française au Rwanda**

LA FRANCE, QUI A ARMÉ ET ENTRAÎNÉ LES MILICES HUTUES COUPABLES D'AVOIR MASSACRÉ DES CENTAINES DE MILLIERS DE TUTSIS, ÉTAIT-ELLE LE PAYS LE MIEUX PLACÉ POUR INTERVENIR AU RWANDA ? DANS LE CADRE DE LA « MISSION HUMANITAIRE » CONFIEE À SES TROUPES, LE GOUVERNEMENT DE PARIS COMPTE-T-IL FAIRE CAPTURER ET JUGER PAR UN TRIBUNAL INTERNATIONAL SES ANCIENS ALLIÉS RWANDAIS, RESPONSABLES DU GÉNOCIDE (LIRE PAGE 32) ? OU S'APPRÊTE-T-IL À LES PROTÉGER ? DANS UNE RÉGION BOUSCULÉE PAR LE DRAME RWANDAIS, CETTE OPÉRATION CONTROVERSÉE RAVIVE TOUTES LES TENSIONS.

PAR PHILIPPE LEYMARIE \*

Ils l'ont surnommée « Turquoise » ; ils auraient pu l'appeler opération « rachat ». Tardive, ambiguë, confuse, risquée, telle apparaît l'intervention française au Rwanda. A tel point qu'elle n'a été entérinée que de justesse par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 22 juin dernier, après plusieurs jours d'âpres débats. Alors que les Etats-Unis et les membres de l'Union européenne - encore traumatisés par le précédent somalien - se contentaient d'un soutien du bout de lèvres, les pays africains, à l'exception du Sénégal et de l'Egypte, refusaient de s'engager directement. L'Organisation de l'unité africaine (OUA), bousculée par l'initiative, émettait même un avis négatif, préoccupée par l'hostilité déclarée du principal belligérant, le Front patriotique du Rwanda (FPR). De nombreux pays et divers observateurs faisaient remarquer qu'étant donné son passé de collaboration active avec l'ancien régime rwandais, entre 1990 et 1993, la France n'était pas la mieux placée pour prendre la tête d'une nouvelle croisade de l'ingérence, au nom de la protection des innocents. D'autant que Paris avait interdit aux troupes françaises venues à Kigali en avril 1994 pour sauver des Européens d'arrêter les massacres qui se déroulaient sous leurs yeux (1). En France, où le Parlement n'a même pas été saisi, la majorité des organisations non gouvernementales ont exprimé leurs réticences, craignant d'être décredibilisées : et, en effet, dès le début de l'opération « Turquoise », le FPR demandait à tous les ressortissants français de quitter les zones qu'il contrôle. Même dans les milieux politiques, le malaise était perceptible, comme l'a prouvé cette « sortie » de l'ex-premier ministre gaulliste Pierre Messmer, ancien officier de la Légion étrangère, pour qui l'opération s'apparente, ni plus ni moins, à du « colonialisme ». De nombreuses accusations, formulées par le FPR, reprises par la presse, mais invérifiables, ont achevé de brouiller les cartes : le déploiement des légionnaires et des marsouins aurait pour but premier d'effacer des traces compromettantes, d'« exfiltrer » des Français impliqués dans le soutien aux soldats et aux miliciens massacreurs hutus ou de sauver les responsables du génocide... Tout en cherchant, bien sûr, à voler leur victoire aux combattants du FPR. Accusations relayées par Amnesty International, qui a demandé à Paris de faciliter une enquête sur l'éventuelle présence d'instructeurs militaires français auprès des miliciens et des « escadrons de la mort » (2). Il est difficile, en effet, de comprendre pourquoi la France a refusé d'accorder son soutien au déploiement de plusieurs milliers de soldats africains - notamment zimbabwéens et ghanéens, bien entraînés -, mais qui manquaient de moyens logistiques (3). Difficile aussi d'accepter le raisonnement de l'ambassadeur de France aux Nations unies : Paris, expliquait-il, ne peut s'intégrer à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), car « cette force ne serait plus considérée comme neutre »... Les troupes françaises seules sont-elles plus « neutres » ? En dépit des garde-fous inscrits dans la résolution 929 du Conseil de sécurité - deux mois d'intervention maximum, protection des civils et non pas

interposition entre les belligérants - cette opération, placée pour la première fois dans l'histoire de l'ONU sous le commandement et le contrôle d'un seul de ses membres, a été autorisée à « faire usage de tous les moyens nécessaires », en vertu de l'article 7 de la Charte. Le poids de la géopolitique L A France a considéré ce vote comme un événement majeur puisque, selon son ambassadeur à New-York, « on se rend compte qu'on peut se passer de l'accord des parties concernées pour autoriser une intervention humanitaire (4) ». Il oubliait évidemment de préciser que la partie représentant les victimes la rejetait, alors que celle qui mobilisait les bourreaux applaudissait bruyamment. L'incertitude demeure sur les motivations profondes de la France. Est-ce un souci de rachat, notamment de la part du président François Mitterrand et de son fils, conseiller pour les affaires africaines directement en charge du dossier dès 1990, qui ont pris fait et cause, à travers une opération militaire, pour un gouvernement peu recommandable ? Est-ce la « vocation naturelle » de Paris d'intervenir, avec son réseau de bases et de forces prépositionnées, son dispositif d'accords de défense et de coopération technique militaires sans équivalent sur le continent qui l'ont déjà poussé, depuis 1962, à effectuer dix-huit opérations majeures sur le continent, certaines étalées sur plusieurs années, au Tchad, à Djibouti, au Rwanda ? Ou faut-il voir dans ce tardif « réveil humanitaire » la marque d'un raisonnement géopolitique, à l'échelle de l'Afrique centrale et orientale, assorti de l'habituel signal envoyé périodiquement par Paris : celui d'une disponibilité à l'engagement en matière de sécurité, toujours rassurant pour des partenaires que les directives en faveur de la démocratisation du sommet franco-africain de La Baule en 1990, puis la dévaluation forcée du franc CFA en janvier dernier, ont échaudé ? Et qui, il faut le reconnaître, se sont montrés bien timides au cours des premiers mois de la crise rwandaise. « Beaucoup de pays africains sont des Rwanda en puissance », avait lancé, lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), réuni à Tunis du 12 au 14 juin dernier, M. Idriss Deby, le président tchadien. « Nous sommes tous responsables des maux qui nous frappent », avait renchéri le chef de l'exécutif malien, M. Alpha Oumar Konaré. Partout s'exprimait l'incompréhension devant un tel déchaînement de violence : les cadavres dérivant sur le fleuve Kagera ; le dégoût, après les révélations, chaque semaine, sur de nouveaux massacres de religieux ou d'orphelins, s'ajoutant à tous les autres ; la colère, face aux attermolements du Conseil de sécurité ou à l'impuissance de l'OUA. Ou encore le ressentiment à l'égard des Occidentaux, plus pressés en avril dernier de protéger leurs ressortissants que soucieux de la survie de la population rwandaise, voire accusés - comme la France - d'avoir contribué à armer les criminels (5). Ce sentiment d'un nouveau tournant et cette déchirure avaient provoqué une tardive mobilisation des gouvernants : à Harare (Zimbabwe), début juin, lors d'un sommet régional, quatorze pays africains ont fini par se déclarer prêts à fournir des contingents pour la force de paix péniblement remise sur pied par l'Organisation des Nations unies. Et, à la mi-juin, sous l'égide d'un « dinosaure » - le très controversé président du Zaïre, le maréchal Mobutu Sese Seko -, une concertation régionale s'est esquissée en marge du sommet de l'OUA, aboutissant à un premier cessez-le-feu et à une tentative de relance des accords politiques inter-rwandais conclus à Arusha, en août 1993 (6). Fort de ces propositions et des promesses occidentales d'assurer un soutien logistique, le secrétaire général de l'ONU pouvait alors espérer rassembler les premiers éléments de sa nouvelle force de paix. Mais la France devait accorder la priorité au déploiement de ses propres troupes. Cette saignée de 250 000 à 500 000 Rwandais, venant après une dizaine d'autres grandes vagues de massacres au cours des trente dernières années dans ce pays et chez son jumeau voisin, le Burundi, s'est accompagnée pour les survivants - en plus de traumatismes physiques et psychologiques souvent irrémédiables - de transferts de populations considérables : il y avait déjà, depuis les premières offensives du Front patriotique en 1990, 1992 et 1993, plus de 1 million de personnes déplacées à l'intérieur du Rwanda ; désormais, la quasi-totalité du peuple est en errance. Dès avant le déclenchement des massacres d'avril, 500 000 familles vivaient à l'extérieur du pays, selon les estimations des autorités de Kigali. On évalue le nouveau flux de sorties à 1 million de personnes environ, compte tenu des familles non déclarées. Avec ce que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a considéré

comme « l'exode le plus rapide de l'histoire » : en moins de vingt-quatre heures, à la fin avril, plus de 250 000 personnes, en majorité des Hutus fuyant l'avancée du Front patriotique, ont franchi la frontière tanzanienne sur le fleuve Kagera, faisant surgir, à Benaco, près de N'Gara, un camp-champignon, devenu aussitôt la seconde ville du pays (7). Dans cette Afrique des Grands Lacs, les violences ethniques se succèdent et s'enchevêtrent, tout comme les exodes. La Tanzanie hébergeait déjà, à la fin des années 70, une première vague de 130 000 Burundais et 25 000 Rwandais, installés dans des zones rurales présentées à l'époque comme des modèles d'intégration, et qui, en majorité, restèrent sur place (8). Le Rwanda lui-même avait vu déferler, entre octobre et décembre dernier 300 000 Burundais, fuyant après l'assassinat de leur président - pour la première fois un Hutu - M. Melchior Ndadayé. Le Zaïre avait, à la même époque, dû accueillir plus de 100 000 Burundais dans la région de Bukavu. Dans le secteur de Goma, un peu plus au nord, des strates de réfugiés rwandais s'additionnent : ceux qui avaient été installés par les colons belges dans leurs plantations dans les années 30 ; d'autres venus à la suite des troubles politiques lors de l'accession de leur pays à l'indépendance ; puis à la suite des premiers affrontements avec le FPR, à partir de 1991 ; enfin, une nouvelle vague arrivée après les premiers massacres d'avril 1994. Ces réfugiés ont dû se faire de la place dans une province zaïroise déjà « envahie » de centaines de milliers de personnes déplacées zaïroises, originaires du Kasai, qui ont fui ces deux dernières années les troubles dans le Shaba... Autant de secousses régionales qui entraînent des réactions en chaîne, déstabilisent des régions jadis prospères, et contribuent à étendre les zones de « non-droit », multipliant les frictions entre communautés, autour de la question des terres, ou - plus quotidiennement - du ravitaillement (9). La région des Grands Lacs est certes fertile mais accidentée. Et, en raison d'une densité record de population (voir la carte ci-dessus), elle connaît un épuisement des sols et une aggravation de la pression sur la terre. Au Rwanda, une politique volontariste de limitation des naissances avait permis de faire passer le taux de fécondité de 8,5 enfants par mère en 1983 à 6,2 en 1992, mais avait buté comme ailleurs sur l'attitude farouchement nataliste de la plupart des Eglises chrétiennes, ainsi que sur les résistances des femmes elles-mêmes, pour qui la maternité reste - faute de mieux - un moyen d'acquiescer un statut social valorisant (10). Réhabilitation du président Mobutu C E chassé-croisé de populations est un facteur de contagion des crises. Au Burundi, le tissu politique et social - avec la même combinaison de communautés hutue majoritaire (85%) et tutsie minoritaire (14%), et la présence d'ultras des deux bords - est si fragile, depuis la tentative de coup d'Etat militaire d'octobre 1993 (une centaine de milliers de victimes), qu'un nouvel afflux important de réfugiés rwandais pourrait plonger le pays dans une spirale de violences comparable à la tragédie vécue par son voisin du nord : « Le Burundi est une poudrière, affirmait récemment l'organisation humanitaire britannique Oxfam. Une étincelle pourrait déclencher une guerre qui embraserait toute la région (11). » Armes et combattants circulent également sans entraves. Les munitions pour les forces gouvernementales rwandaises ont longtemps transité par Goma, la capitale de la province du Kivu, au Zaïre, où le maréchal Mobutu ne faisait pas mystère de son soutien au régime du président disparu le 6 avril, Juvénal Habyarimana. En mai, pour tenter de contourner l'embargo sur les armes décrété par le Conseil de sécurité, des diplomates rwandais tentaient, depuis Le Caire, de se fournir en armes et munitions, en liaison avec des intermédiaires privés français (12). Le Front patriotique rwandais (FPR) disposerait, après des approvisionnements récents - selon une source militaire étrangère à Kigali -, d'armes et de munitions lui permettant de faire la guerre « pendant au moins un an (13) ». Une partie de ses équipements lui ont été légués par l'Armée nationale de résistance (NRA), l'organisation de libération conduite par l'actuel président ougandais, M. Yoweri Museveni, devenue l'armée légale du pays. D'autres ont été prises sur l'ennemi ou encore acquises sur un marché régional bien fourni : Zaïre, Soudan, Somalie, Ethiopie, Erythrée. Selon M. Yoweri Museveni, le chef de l'Etat ougandais, l'ex-président rwandais, Juvénal Habyarimana, serait responsable de la naissance du Front patriotique : invoquant la pauvreté et l'exiguïté de son pays, il avait obstinément refusé le « droit au retour » aux exilés, notamment aux 300 000 Tutsis repliés en

Ouganda lors des vagues de massacres de la période de l'indépendance, notamment en 1959 et 1973. La guérilla ougandaise, dans les années 80, avait puisé dans ce vivier une partie de ses hommes et de ses cadres. L'un d'eux, M. Fred Rwigema, avait commandé la prise de Kampala, la capitale, par la NRA ; c'est lui qui, ensuite - avec l'appui du président Yoweri Museveni, désireux d'en finir avec une immigration tutsie mal supportée par ses compatriotes -, a fondé le Front patriotique rwandais, pour imposer par les armes le « droit au retour ». L'Ouganda n'a pas manqué d'être accusé par la France ou certains Etats africains de ménager des sanctuaires à la rébellion rwandaise et d'avoir rendu possible son ravitaillement en armes, même après l'entrée en vigueur, à la mi-mai, d'un embargo des Nations unies. Ce pays est d'autant plus facilement mis en cause qu'il ferme également les yeux sur les opérations de ravitaillement de la guérilla au sud du Soudan, à l'initiative des services spéciaux américains (lire, pages 6 et 7, l'article de Jean Gueyras). Si bien que, lors du sommet de l'OUA à Tunis, le chef de l'Etat ougandais, M. Yoweri Museveni, a été à nouveau dénoncé, alors que - paradoxalement - le maréchal zaïrois, réussissant à faire la preuve qu'on ne peut se passer de lui en Afrique centrale comme à l'intérieur de son pays, s'est appliqué à apparaître comme un homme de paix, susceptible de remplir à nouveau le rôle de tuteur de toute cette zone interlacustre, alors même qu'il était intervenu militairement, avec la France, pour sauver la dictature rwandaise en 1990. Le grand « dinosaure » zaïrois y a été aidé par certains milieux américains (comme la Coalition globale pour l'Afrique, financée en grande partie par la Banque mondiale, et dirigée par l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines du président George Bush, M. Herman Cohen ; belges (où le lobby « mobutiste » a toujours été actif) ou français (notamment au sein de la vieille garde gaulliste) (14). Paris a même été accusé ces dernières semaines par l'opposition zaïroise d'avoir cherché, en proposant un sommet régional sur le Rwanda, à « réhabiliter Mobutu ». Déjà soupçonné d'avoir « pris la place des Belges » dans la zone des Grands Lacs, ou de chercher à protéger l'espace géopolitique des francophones - face aux pays « sous influence anglo-saxonne » -, Paris paie en outre le prix du soutien politique et militaire accordé, presque jusqu'à sa disparition, au régime du président rwandais Juvénal Habyarimana. L'envoi d'un contingent d'intervention en octobre 1990 avait déjà eu pour effet de bloquer une première offensive du FPR. Le stationnement de ces troupes avait été prolongé de trois ans, jusqu'à la conclusion des accords d'Arusha, en août 1993 et la mise en place d'une force des Nations unies composée en majorité de parachutistes... belges. L'aide à l'armée rwandaise - officiellement, en 1993, 12 millions de francs de matériel, et le détachement de quelques dizaines d'instructeurs - n'avait jamais cessé, accompagnant la « montée en puissance » de ces troupes : en cinq ans, ses effectifs étaient passés de 15 000 à 40 000 hommes, alors que la guérilla elle-même se renforçait (15). Pris ces derniers mois sous le feu croisé des médias et des organisations humanitaires, accusé au mieux de complaisance (et de ne pas avoir fait suffisamment pression sur le régime rwandais), au pis d'avoir une responsabilité indirecte dans les massacres, Paris avait fait valoir que sa propre implication sur le terrain, de 1990 à 1993, avait favorisé la fin du parti-Etat à Kigali et la conclusion d'un accord politique avec les oppositions, y compris le FPR, et s'était défendu d'avoir « jamais traité avec une partie du pays plutôt qu'avec telle autre (16) ». Un plaidoyer qui a du mal à vaincre les réticences face à la politique française dans cette région.

**PHILIPPE LEYMARIE**

\* Collaborateur régulier du *Monde diplomatique*, il a été chargé des questions africaines et de défense sur Radio-France internationale (RFI). Il est l'auteur, avec Thierry Perret, des *100 Clés de l'Afrique* (Hachette littérature, 2006). Il tient, sur notre site, le blog [Défense en ligne](#).

(1) Le Monde, 23 juin 1994.

- (2) Cf. Mark Huband, *The Guardian*, 22 juin 1994, et Colette Braeckman, *le Soir*, 21 juin 1994.
- (3) Cf. Victoria Brittain, *The Guardian*, 24 juin 1994.
- (4) *Le Monde*, 24 juin 1994.
- (5) Cf. Philippe Leymarie, « Le beau rôle », *le Monde diplomatique*, mai 1994, et Colette Braeckman, *le Soir*, 17 juin 1994 et Hervé Gattegno et Corine Lesnes, « L'énigme de la boîte noire », *le Monde*, 27 juin 1994.
- (6) Sur les drames qui ont conduit à ces accords d'Arusha, lire « Au Rwanda, les massacres ethniques au service de la dictature », *le Monde diplomatique*, avril 1993.
- (7) Cf. Corine Lesnes, « Massacreurs et réfugiés », *le Monde*, 11 juin 1994. Le HCR a pris, dès la mi-juin, des dispositions pour déconcentrer le camp de Benaco et ouvrir deux nouveaux sites, susceptibles d'accueillir chacun 100 000 réfugiés.
- (8) Cf. « L'Afrique, continent des réfugiés », numéro spécial de la *Revue française d'études politiques africaines*, no 167-169, janvier 1980.
- (9) Cf. « Un million de réfugiés autour du lac Kivu », *le Républicain (Niamey)*, cité par *Courrier international*, 24 février 1994.
- (10) Cf. Sophie Bessis, « Rwanda : la démographie, enjeu majeur », *MFI*, 2 mai 1994.
- (11) Cf. Annie Thomas, « Le Burundi tente d'éviter la contagion rwandaise », *AFP*, 29 mai 1994 ; Colette Braeckman, « Ecoulement de l'espérance démocratique au Burundi », *le Monde diplomatique*, décembre 1993.
- (12) Cf. *l'Humanité*, 31 mai 1994.
- (13) Cf. « Les munitions arrivent en grande quantité au QG du FPR », *AFP*, 12 juin 1994.
- (14) Cf. « Zaïre-Ouganda : la guerre secrète », *la Lettre du Continent*, Paris, 28 avril 1994.
- (15) Cf. Philippe Leymarie, « La France et le maintien de l'ordre en Afrique », *le Monde diplomatique*, juin 1994.
- (16) Entretien avec M. Michel Roussin, ministre de la coopération, *le Quotidien de Paris*, 28 mai 1994. \* Journaliste, *Radio-France internationale*.

Mots-clés

- **France**
- **Rwanda**
- **Action humanitaire**

Voir aussi :